

# DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

## MAIRIE

73670 ENTREMONT-LE-VIEUX

mairiedentremontlevieux@wanadoo.fr

### COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU MARDI 23 JUILLET 2019

**Date de la convocation :** 18/07/2019

**Date d'affichage :** 18/07/2019

**Nombre de conseillers :** en exercice : 14

**Présents :** 9 Votants : 9 + 3 pouvoirs

Le mardi 23 juillet 2019 à 19 heures 30, le Conseil Municipal d'Entremont Le Vieux, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Le Maire, Monsieur Jean-Paul CLARET.

**Etaient présents** : Mesdames Rey Suzy, Curiallet Maryvonne, Burllet Brigitte, Pin Marie-Thérèse – Messieurs Claret Jean-Paul, Rey Michel, Charquet Pierre, Chêne Claude, Brancaz Xavier

**Absents excusés ayant donné procurations :**

Madame Lenfant Anne a donné procuration à Madame Rey Suzy

Monsieur Lavit Damien a donné procuration à Madame Pin Marie-Thérèse

Monsieur D'Hooghe Jacques a donné procuration à Monsieur Rey Michel

**Absents** : Levrot Laurent, Wall Vincent

Curiallet Maryvonne est élue secrétaire.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Le Maire a ouvert la séance en remerciant l'ensemble des personnes présentes et rappelle l'ordre du jour ;

#### **I. AVENANTS TRAVAUX DE L'AMENAGEMENT DES BUREAUX :**

##### **1. REAME :**

Monsieur Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que des modifications ont été apportées pour l'aménagement des bureaux à l'entreprise REAME (lot 4 : Electricité) :

- Modifications des éclairages extérieurs
- Ajout d'un bloc de secours dans le hall d'entrée et d'un chauffe eau

Monsieur Le Maire rappelle les montants initiaux des travaux et les 2 avenants:

Montant des travaux initialement prévus : 29 100.00 euros HT, soit 34 920.00 euros TTC

Avenant n°1 : 1 742.10 euros HT soit de 2 090.52 euros TTC,

Avenant n°2 : 2 111.75 euros HT soit de 2 534.10 euros TTC

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, l'avenant n°3 de l'entreprise REAME et autorise Monsieur Le Maire à signer les documents correspondants :

- avenant n°3 : plus value de 1 491.50 € HT soit 1 789.80 € TTC
  
- soit un nouveau montant du marché : 34 445.35€ HT soit 41 334.42 € TTC

**Vote pour : 9 + 3 pouvoirs**

**Délibération n°96/2019**

# DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

## MAIRIE

### 73670 ENTREMONT-LE-VIEUX

mairiedentremontlevieux@wanadoo.fr

#### 2. SARL MAG :

Monsieur Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que des modifications ont été apportées pour l'aménagement des bureaux à l'entreprise SARL MAG (lot 2 : Menuiserie) :

- Modification du bloc entrée et de la cloison (habillage bardage)
- Retrait du volet coulissant 2 vantaux

Monsieur Le Maire rappelle les montants initiaux des travaux :

Montant des travaux initialement prévus : 25 359.92 euros HT, soit 30 431.90 euros TTC

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, l'avenant n°1 de l'entreprise SARL MAG et autorise Monsieur Le Maire à signer les documents correspondants :

- avenant n°1 : plus value de 2 071.00 € HT soit 2 485.20 € TTC
- soit un nouveau montant du marché : 27 430.92€ HT soit 32 917.10 € TTC

**Vote pour : 9 + 3 pouvoirs**

**Délibération n°97/2019**

#### 3. CLEMENT DECOR :

Monsieur Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que des modifications ont été apportées pour l'aménagement des bureaux à l'entreprise CLEMENT DECOR (lot 3 : Cloisons) :

- Pose d'une cloison et doublage

Monsieur Le Maire rappelle les montants initiaux des travaux et les 2 avenants:

Montant des travaux initialement prévus : 29 918.50 euros HT, soit 35 902.20 euros TTC

Avenant n°1 : 750.00 euros HT soit de 900.00 euros TTC,

Avenant n°2 : 3 284.96 euros HT soit de 3 941.95 euros TTC

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, l'avenant n°3 de l'entreprise CLEMENT DECOR et autorise Monsieur Le Maire à signer les documents correspondants :

- avenant n°3 : plus value de 349.20 € HT soit 419.04 € TTC
- soit un nouveau montant du marché : 34 302.66€ HT soit 41 163.19 € TTC

**Vote pour : 9 + 3 pouvoirs**

**Délibération n°98/2019**

#### 4. L'ART DU CVC :

Monsieur Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que des modifications ont été apportées pour l'aménagement des bureaux à l'entreprise L'ART DU CVC (lot 5 : Sanitaire) :

- Retrait de l'extracteur mural
- Ajout d'un caisson VMC, d'un clapet coupe feu

Monsieur Le Maire rappelle les montants initiaux des travaux et les 3 avenants:

Montant des travaux initialement prévus : 31 600.00 euros HT, soit 37 920.00 euros TTC

Avenant n°1 : 635.00 euros HT soit de 762.00 euros TTC,

Avenant n°2 : 260.00 euros HT soit de 312.00 euros TTC

Avenant n°3 : 380.00 euros HT soit de 456.00 euros TTC

## **DEPARTEMENT DE LA SAVOIE**

### **MAIRIE**

#### **73670 ENTREMONT-LE-VIEUX**

mairiedentremontlevieux@wanadoo.fr

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, l'avenant n°4 de l'entreprise L'ART DU CVC et autorise Monsieur Le Maire à signer les documents correspondants :

- avenant n°3 : plus value de 395.00 € HT soit 474.00 € TTC
- soit un nouveau montant du marché : 33 270.00€ HT soit 39 924.00 € TTC

**Vote pour : 9 + 3 pouvoirs**

**Délibération n°99/2019**

#### **5. A TOUS CARREAUX :**

Monsieur Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que des modifications ont été apportées pour l'aménagement des bureaux à l'entreprise A TOUS CARREAUX (lot 6 : Carrelage) :

- Modification du revêtement après sondage du carrelage existant

Monsieur Le Maire rappelle les montants initiaux des travaux :

Montant des travaux initialement prévus : 18 171.16 euros HT, soit 21 805.39 euros TTC

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, l'avenant n°1 de l'entreprise SARL MAG et autorise Monsieur Le Maire à signer les documents correspondants :

- avenant n°1 : plus value de 752.52 € HT soit 903.02 € TTC
- soit un nouveau montant du marché : 18 923.68€ HT soit 22 708.41 € TTC

**Vote pour : 9 + 3 pouvoirs**

**Délibération n°100/2019**

#### **II. APPROBATION DE MODIFICATIONS ET DE CREATIONS DE NOUVEAUX TARIFS EN VENTE A LA BOUTIQUE – MUSEE DE L'OURS DES CAVERNES :**

*Ce point a été ajouté à l'ordre du jour et accepté à l'unanimité*

Monsieur Le Maire soumet à l'examen du Conseil Municipal le prix de vente d'articles à la boutique du musée (nouveaux articles) et rappelle l'ensemble des tarifs existants, comme indiqué en annexe.

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance de ces produits et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'approuver le tarif concernant la mise en vente de ces articles et rappelle l'ensemble des tarifs existants, comme indiqué en annexe.

**Vote pour : 9 + 3 pouvoirs**

**Délibération n°101/2019**

#### **III. QUESTIONS DIVERSES :**

Suite à l'ouverture de la boulangerie, à compter de septembre 2019, le pain pour la cantine de l'école d'Entremont Le Vieux sera pris auprès de cette nouvelle boulangerie.

L'ensemble des membres du Conseil Municipal remercie les boulangeries LEPOINTE et JACQUET pour le service rendu depuis plusieurs années.

**DEPARTEMENT DE LA SAVOIE**

**Mairie**

**73670 ENTREMONT-LE-VIEUX**

mairiedentremontlevieux@wanadoo.fr

**Prochain Conseil Municipal : 10 septembre 2019 à 19h30**

Levée de la séance à 20h15

Fait à Entremont le Vieux,  
Le 30 juillet 2019

Le Maire,  
Jean-Paul Claret

